



## Public concerné

Agriculteurs ou salariés d'exploitation intervenant en abattoir de volailles ou de lapins à la ferme des Pays de la Loire.



## Durée

1 jour(s) / 7h



## Lieux / dates

19/06/2025 > Chambre d'agriculture PdL - Antenne d'Angers

**Responsables de stage :**

**Contacts :**

Geraldine DANNENHOFFER

## Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode



## FORMATION

# Abattage volailles lapins : contrôle ante et post mortem des carcasses en abattoir



## Objectifs

- Réaliser les contrôles ante et post mortem
- Identifier les causes d'altération et de défauts des carcasses de volailles et lapins
- Effectuer les retraits totaux ou partiels de carcasses manifestement impropres à la consommation humaine.



## Contenu

### Connaitre la réglementation sanitaire sur l'abattage des volailles et lapins

- Principaux règlements sur la sécurité sanitaire des aliments et l'organisation de l'inspection des viandes

### Connaitre les risques sanitaires en abattoir

### Identifier ses responsabilités en matière de contrôle ante et post mortem, de retrait de carcasses et de tri de produits

- Définition des tâches des opérateurs et de leur positionnement face aux services vétérinaires (DDPP)

### Savoir réaliser une inspection ante et post mortem

- Les 2 temps de l'inspection ante-mortem : fiche ICA et contrôle des volailles à l'entrée abattoir
- L'inspection post mortem : reconnaissance et gestion des anomalies (lésions, odeur, couleur, viscères...)

### Savoir réaliser le tri des sous-produits

- Classification des sous-produits dans les catégories C2 et C3 selon les anomalies identifiées

### Réaliser l'évaluation nécessaire à l'obtention de l'attestation



## Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'échanges entre participants.
- Epreuve individuelle d'évaluation.



## Modalités d'évaluation

- En fin de formation : une évaluation écrite sous forme de QCM avec photos de carcasses est prévue en fin de session.



## Modalité pratique



## modalités pratiques

- Cette formation est organisée par AVIPOLE formation. La Chambre d'agriculture apporte un appui logistique et met à disposition ses locaux afin de faciliter la réalisation des formations en Pays de La Loire
- En vous inscrivant, vous autorisez la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire à transférer vos coordonnées à AVIPOLE formation qui assure la gestion administrative de la formation et vous enverra une convocation

**CHAMBRES  
D'AGRICULTURE**  
PAYS DE LA LOIRE